

L'Assemblée des Parents
assembleedesparents@gmail.com

À Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse

Objet : demande de rendez-vous (dérogations pour les élèves de Reynerie et Bellefontaine)

Toulouse, le 7 juin 19

Madame La Rectrice,

Nous vous avons écrit le 19 avril 19 pour vous demander d'examiner avec bienveillance les demandes de dérogations scolaires pour l'entrée en 6° des parents des écoles du quartier soumis au plan mixité.

Or, nous constatons qu'elles ont massivement été refusées.

Vous devez comprendre que les parents ne demandent pas des dérogations pour le plaisir. Dès le début, nous avons dit les problèmes que cela poserait de nous supprimer un collège de proximité, et tous les soucis pour les enfants et pour les familles. Pour plusieurs enfants qui sont dans les collèges du plan, le bilan n'est pas bon : ils sont trop fatigués, ils ne font plus rien en dehors de l'école, ils ratent des heures de cours si le bus est en retard, les résultats ne sont pas à la hauteur etc... Pour les enfants qui sont un peu fragiles, ce plan crée des problèmes en plus, au lieu de les aider. Vous nous aviez promis la réussite, et ces enfants-là se retrouvent face à l'échec dès la 6ème.

Pour nous les parents concernés, il y a aussi beaucoup de stress, on ne peut pas du tout suivre nos enfants. Si le bus est en retard, il arrive que le collège appelle les parents pour signaler l'absence de l'enfant. Imaginez le stress de la maman qui ne pouvait pas se déplacer ! S'il y a un problème, on ne peut pas aller au collège facilement, c'est trop loin et il y a les petits dans les écoles du quartier. De plus, beaucoup de ces mamans sont seules, les pères sont en déplacement la semaine, certaines travaillent, c'est une angoisse supplémentaire pour elles car elles ne peuvent pas aller au collège en cas de souci pour l'enfant et elles ne peuvent pas non plus demander à une voisine ou une amie de s'y rendre à leur place, c'est trop loin. Toute la communication avec le collège se fait par internet ou téléphone. Ce plan en fait nous éloigne de l'école à partir du collège.

Chaque parent qui demande une dérogation le fait pour une bonne raison, pour son enfant. **Nous aussi, parents de Reynerie et Bellefontaine, nous avons le droit de mettre nos enfants dans un collège à côté de chez nous, comme les autres parents de la ville.** Ce n'est pas un hasard si un des motifs de dérogation est : « le collège demandé est plus proche du domicile. »

L'an dernier déjà, nous avons rencontré Mme Laporte, DASEN, sur le même sujet, ce qui avait permis de débloquent les situations et de trouver des solutions satisfaisantes. A cette occasion, Mme Laporte nous avait dit qu'elle suivrait avec attention les futures demandes de dérogations.

Nous sommes convaincus que pour vous comme pour nous, c'est l'intérêt de l'enfant le plus important.

Les parents refusés sont très angoissés, stressés, parce que ce refus va encore leur compliquer la vie sans rien apporter pour l'enfant, que de la fatigue en plus. Ils veulent une solution pour leurs enfants, être un peu tranquilles et arrêter d'angoisser et de se demander comment ils vont faire pour l'an prochain.

C'est pourquoi nous nous présenterons JEUDI 13 JUIN à 14H30 pour vous remettre à nouveau les demandes de dérogations avec des éléments précis pour expliquer chaque situation et pourquoi la demande est justifiée. A cette occasion, nous souhaiterions vous rencontrer pour faire avancer les dossiers des parents concernés.

Cordialement

L'Assemblée des Parents